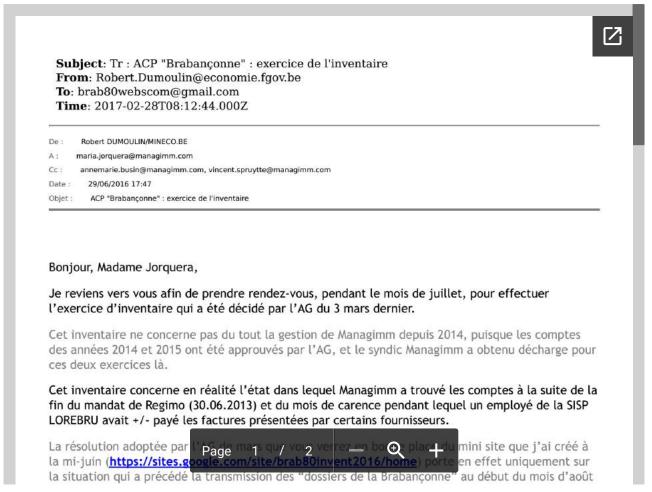


Constatations

Comme le prévoyait la première des trois recommandations des Commissaires aux comptes votées par l'Assemblée Générale du 03.03.2016, le Syndic était invité à s'organiser pour réaliser au 30 juin 2016 un inventaire de la situation qu'il avait découverte à sa prise de fonction, trois ans auparavant.

Cette date approchant, le Commissaire aux comptes Dumoulin a pris contact avec les services comptables du Syndic afin de les aider à être en mesure d'aboutir avant l'Assemblée Générale statutaire de 2017.

Le courrier électronique suivant leur a été envoyé :



L'accord avait été obtenu le 04.07.2016 et rendez-vous avait été pris pour deux visites, accompagnées de copropriétaires, les 14 et 28 juillet. En raison de circonstances personnelles, ce calendrier n'a pu être respecté.

Par la suite, plusieurs visites ont été effectuées avant de collationner les éléments permettant la rédaction du présent rapport.

Afin de fournir toutes les garanties de transparence quant au déroulement et l'objet de ces visites, ainsi que sur la portée des investigations qui ont été menées, le Commissaire aux comptes mandaté par les AG 2011, 2012 et 2013 pour effectuer le contrôle des comptes des exercices comptables 2011, 2012 et 2013 a sollicité les copropriétaires afin que certains d'entre eux l'accompagnent sur place.

Des réunions de partage des constatations ont eu lieu avec ces copropriétaires, dont en particulier celles des 8 septembre 2016 et 9 janvier 2017.

Transmises au Syndic en avance de l'entretien mené avec lui en présence de Monsieur Verheugen, la méthodologie, les constatations et certaines remarques de conclusion provisoires ont recueilli l'avis du Syndic le 2 février 2017, ainsi que de celui de Monsieur Olivier Hamal, Président du Syndicat National des Propriétaires et Copropriétaires (SNPC).

- Visite du 29 août 2016
- Partage du 8 septembre 2016
- · Visite du 12 septembre 2016
- Devoirs relatifs aux comptes financiers (ING)
- Vérification des quantités de mazout de chauffage livrées et facturées

C'est à l'appui de toutes ces visites, partages et constatations, ainsi que des Rapports du Commissaire aux comptes des années antérieures qu'ont pu être coordonnées et rédigées les remarques de conclusions de l'inventaire pour l'information de l'Assemblée Générale à se tenir en mars 2017.

Commentaires

Vous n'êtes pas autorisé à ajouter des commentaires.

Conclusion

La situation, que laisse apparaître le bilan qui a été présenté par la SA REGIMO NV à la date du dernier jour de sa mission, est critique : elle comporte quasiment tous les symptômes d'une copropriété "Brabançonne" dans un état financier très dégradé,

en particulier au regard de critères comparables à ceux qui ont été établis par le Sénateur français Claude DILAIN (93 - Seine Saint-Denis) dans le rapport qu'il a remis en avril 2013 à Madame Cécile Duflot, Ministre de l'Egalité des Teritoires et du Logement.

En acceptant de le publier (http://brab8o.webs.com/Structure financiere.pdf), puis en remettant en présence du conseil de copropriété réuni en début de soirée du jeudi 8 novembre 2013 le présent document au Syndic, entré en fonction depuis 99 jours, il est espéré que celui-ci visera à recommander la tenue d'une Assemblée générale des copropriétaires, destinée à prendre toutes les mesures utiles afin de leur permettre de conjurer ce grave danger.

Rédigé à Bruxelles, du jeudi 31 octobre 2013 au jeudi 8 novembre 2013,

Le Commissaire aux comptes désigné par l'Assemblée générale du 30 avril 2013,

Robert U. J. Dumoulin

Licencié en Sciences économiques et financières (spécialisation "Analyse et Contrôle de l'Entreprise"), HEC Liège, 1986

(pour la portée du mandat du Commissaire : voir l' ANNEXE -C-)

Visite du 29.08.2016 (avec M. Thielens)

Constatations à propos de l'usage du Fonds de Réserve Respect de la législation des marchés publics Obtention des données climatiques (Degrés-jours)

... en savoir plus :

https://sites.google.com/site/brab80invent2016/visite-du-29-08-2016

Déclaration de M. Thielens (page suivante) Je, soussigné, Marcel THIELENS, copropriétaire domicilié au 80B, Avenue de la Brabançonne à 1000 Bruxelles, déclare par la présente sur l'honneur avoir accompagné dans les bureaux abritant les services comptables du Syndic, sis 101, rue du Colonel Bourg à 1030 Schaerbeek, M. Dumoulin, Commissaire aux comptes, le lundi 29 août 2016.

Les constatations qui ont été effectuées de 15 heures 05 à 17 heures 50 ont principalement porté sur les usages qui ont été faits du fonds de réserve par le syndic SA Regimo NV au cours des exercices comptables 2011, 2012 et 2013.

En préparation de son exposé à effectuer auprès de l'assemblée générale extraordinaire relatif au respect de la législation des marchés publics et de la législation régissant les copropriétés, le commissaire aux comptes a demandé accès aux dossiers y relatifs transmis de syndic à syndic par l'entremise de Monsieur Feijt en août 2013. Ces dossiers, tels que mis à disposition, ne comprenaient aucune autorisation donnée au syndic SA Regimo NV de passer une lettre de commande dans le cadre du marché public publié le l'er novembre 2011.

Fait à Bruxelles, le 26 janvier 2017.

Je, soussigné, Robert Dumoulin, considère la présente déclaration de Monsieur Thielens comme complète et sincère. Je l'adjoins au site contenant les constatations et recommandations d'inventaire : https://sites.google.com/site/brab80invent2016/visite-du-29-08-2016?pli=1

Fait à Bruxelles, le 27 janvier 2017

SCOORS TOWN LIFEORNY STA STANDS SA	457.000,000	
551000 ING Compte à vue	47.176,24 €	
Montant encore à placer (mission légale)	173.190,94 €	

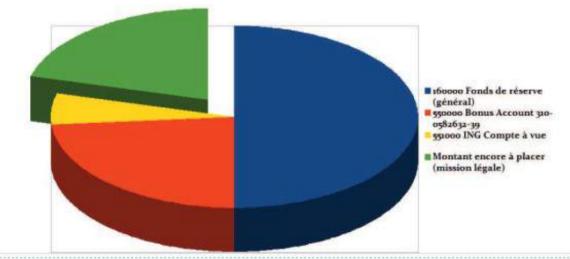
Chaque trimestre, il est demandé à chaque copropriétaire de verser sa propre quote-part d'un appel de 26.250 €

Cet appel est décidé par l'Assemblée générale, à la suite de l'adoption de son budget. L'appel est, en principe, destiné à permettre à la copropriété de réaliser les investissements qu'elle s'attend à devoir un jour décider (rénovation [ex. humidité aux façades] ou maintenance [ex. ascenseurs]) à la majorité des 3/4.

(où LOREBRU = 50%; où tous les autres copropriétaires présents et représentés = 50%)

Il me semble probable qu'une telle somme devra être récupérée par toutes voies de droit, tant elle paraît toute désignée pour sans doute constituer la plus grosse part du contentieux éventuel que l'Assemblée générale devrait examiner.

Cette "plus grosse part"est représentée en trois dimensions en vert.



Visite du 12.09.2016 (avec Mme Martin Moreno)

Constatations à propos de l'usage du compte à vue Constatations à propos de l'usage du compte à terme Obtention des données de livraison et de facturation de mazout

... en savoir plus :

https://sites.google.com/site/brab80invent2016/visite-du-12-09-2012

Déclaration de Mme Martin Moreno (page suivante) Je, soussignée, Maria Monserrat MARTIN MORENO, copropriétaire domicilié au 80, Avenue de la Brabançonne à 1000 Bruxelles, déclare par la présente sur l'honneur avoir accompagné dans les bureaux abritant les services comptables du Syndic, sis 101, rue du Colonel Bourg à 1030 Schaerbeek, M. Dumoulin, Commissaire aux comptes, le lundi 12 septembre 2016.

Les constatations qui ont été effectuées de 15 heures à 17 heures 20 ont principalement porté sur les usages qui ont été faits du compte à vue par le syndic SA Regimo NV au cours des exercices comptables 2011, 2012 et 2013.

Le commissaire aux comptes a demandé accès, parmi les dossiers transmis de syndic à syndic par l'entremise de Monsieur Feijt en août 2013 aux extraits de banque d'ING Bank; il a été constaté que ceux-ci ne couvrant pas de manière continue la période faisant l'objet de l'inventaire, il convenait de réclamer auprès d'ING Bank des listings complets permettant de reconstituer tous les mouvements des comptes à vue et à terme de la copropriété.

Lors de notre visite, le commissaire aux comptes a également pris copie des justificatifs des prestations des fournisseurs SA Verdickt Henri et Établissements Deridder sprl afin de vérifier la matérialité de leurs prestations.

Fait à Bruxelles, le 26 01-2017

Onte Part

Je, soussigné, Robert Dumoulin, considère la présente déclaration de Mme Martin Moreno comme complète et sincère. Je l'adjoins au site contenant les constatations et recommandations d'inventaire: https://sites.google.com/site/brab80invent2016/visite-du-12-09-2012

Fait à Bruxelles, le 27 janvier 2017

13/01/2011	25000,00	ASSOC DES COPROP AV DE LA AV DE ROODEBEEK 5 1030 BRUXELLES 00000000S COPROP AV DE LA AV DE ROODEBEEK 5 1030 BRUXELLES Prélèvement sur le Bonus Account
14/01/2011	-56535,77	
18/01/2011	1405,26	
21/01/2011	10000,00	ASSOC DES COPROP AV DE LA AV DE ROODEBEEK 5 1030 BRUXELLES ASSOC DES COPROP AV DE LA AV DE ROODEBEEK 5 1030 BRUXELLES Prélèvement sur le Bonus Account

Opérations extra-comptables

... ces mouvements
vers le compte ING Bank
ouvert au nom de l'ACP
ne correspondent
à aucune facture
et n'apparaissent pas
dans la comptabilité de l'ACP

Obtention des listings bancaires (grâce à ING Bank)

(information partagée avec les propriétaires Bullman, De Vos, Martin Moreno, Preda-Carausu Smits, Thielens et Verheugen

Des montants "ronds" (des multiples de 5.000 €)

Transférés vers le compte à vue de l'ACP

En cas de grosses dépenses et quand le solde était insuffisant

... en savoir plus :

https://sites.google.com/site/brab80invent2016/comptes-financiers

Exemple de période à solde insuffisant :

A noter pour janvier 2013

un transfert du compte Roodebeek de 25.000 € le même jour que le paiement destiné à Verdickt (15.430,89 €), alors que la veille au soir (27 janvier), le solde créditeur du compte n'était que de 7.577.58 €.

=> Comme en janvier 2013, le copropriétaire principal n'a pas versé de charges, l'opération "Roodebeek" a eu lieu sans en alerter le conseil de copropriété, le commissaire aux comptes ni l'AG.

Rappel

en janvier 2013, deux visites ont eu lieu, au cours desquelles M. Borgers et la comptable Mme Bekaert auraient amplement eu le temps de signaler des difficultés de trésorerie :

- 17.01.2013: visite de M. Dumoulin, accompagné de Mesdames Gosme et Maurino-Majewska
- 31.01.2013 : contrôle des comptes de M. Dumoulin. (voir la page 3/18 du rapport

https://drive.google.com/file/d/0B p7giU0NgM8UnRRcFYwM241OUk/view)





Matérialité des livraisons de mazout de chauffage

(information partagée avec les propriétaires Bullman, De Vos, Martin Moreno, Preda-Carausu Smits, Thielens et Verheugen

Historique de la discussion de la méthodologie

... en savoir plus :

https://sites.google.com/site/brab80invent2016/discussion-methodologique

Méthodologie dite des "Dégrés-jours"

... en savoir plus

https://sites.google.com/site/brab80invent2016/degres-jours

Evaluation de la surconsommation de 2011, 2012 et 2013

... en savoir plus

https://sites.google.com/site/brab80invent2016/evaluation-de-la-surconsommation